

1. CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent de façon exclusive entre l'organisme de formation Frédéric FERNANDEZ dont le siège social est situé au 227 route de grenade 31700 Blagnac Tél. 0562864680 (ci-après désignée Entreprise individuelle Frédéric FERNANDEZ, immatriculée sous le numéro SIRET 34938259800044.

Toulouse. Numéro de déclaration d'activité : 76311253231 auprès de **Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités.**

Et toute personne (ci-après désigné « le STAGIAIRE »).

Le CLIENT est la personne physique ou la personne morale qui procède à l'inscription et qui en règle le paiement. L'inscription est faite au nom de la personne physique participant (STAGIAIRE) à la Formation.

Le STAGIAIRE certifie être âgé d'au moins 18 ans et avoir une pleine capacité juridique pour effectuer une commande ou être représentant légal d'une personne frappée d'incapacité.

Le STAGIAIRE déclare avoir pris connaissance et accepté les présentes Conditions Générales de Vente avant la passation de sa commande. La validation de la commande vaut donc acceptation de ces Conditions Générales de Vente.

L'organisme de formation Frédéric FERNANDEZ peut être ponctuellement amené à modifier certaines des dispositions de ses conditions générales de vente, aussi il est nécessaire que celles-ci soient relues avant chaque visite du site ou commande de formations.

Ces modifications sont opposables à compter de leurs mises en fonctions et ne peuvent s'appliquer aux contrats conclus antérieurement.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées par l'organisme de formation Frédéric FERNANDEZ constituent la preuve de l'ensemble des transactions passées entre l'organisme de formation et le STAGIAIRE.

L'organisme de formation Frédéric FERNANDEZ se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

2. MODALITE DE LA FORMATION

Un bulletin d'inscription récapitulant la formation proposée et son prix sera remis au STAGIAIRE, afin de déterminer la ou les formules choisies, et dispenser par l'organisme de formation Frédéric FERNANDEZ.

Le contenu pédagogique de la formation a donc été élaboré en application de la réglementation.

Afin de pouvoir se rapprocher au mieux des attentes du stagiaire un mail d'analyse des besoins sera envoyé à chaque stagiaire avant le début de la formation.

Seront également remis au STAGIAIRE **avant le début** de la formation :

- Le programme détaillé de la formation ;
- Les modalités d'évaluation de la formation ;

A l'issue du stage, seront remis au STAGIAIRE, les documents suivants :

(A la fin de la formation un quizz d'évaluation des acquis permettant la validation de l'attestation de formation si la réussite au quizz est au minimum de 80%.)

- Une attestation de formation ;
- Une attestation de réussite si les conditions générales de vente requises pour l'obtention des compétences sont remplies ;
- Une attestation d'assiduité constatant que le STAGIAIRE a bien suivi toutes les heures de formation
- Les règles de validation des quizz ;

Le stagiaire recevra également par mail :

Une enquête de satisfaction formateur 1 jour après sa fin de formation

Une évaluation de la formation dans les 7 jours suivant la formation

Ceci nous permettant de prendre en compte vos appréciations et remarques éventuelles et de nous améliorer au quotidien.

Moyens techniques

L'accès à la formation en présentiel s'effectue soit :

Dans les locaux du stagiaire ou de son entreprise

Dans les locaux de l'organisme de formation

Ou tout autre site sélectionné par l'organisme de formation.

En distanciel via un lien de connexion Zoom ou Teams accessible par le STAGIAIRE, avec un identifiant et un mot de passe strictement personnel et non cessible, d'un ordinateur ou d'une tablette connectée à internet.

Un lien de connexion est envoyé au stagiaire avant le début de la formation par mail.

Modalités pédagogiques

L'organisme de formation met à la disposition du STAGIAIRE différents moyens lui permettant d'être encadré par un formateur. Les moyens peuvent être différents suivant les thèmes de formation et leurs contenus ainsi que la mise en place de la formation : en présentiel, distanciel ou e-Learning.

Modalités d'apprentissage et d'examen

Chaque module de la formation se formalise par des quizz intermédiaires validant la compréhension des éléments exposés durant l'apprentissage. Afin de pouvoir passer au module suivant, le taux de réussite aux questionnaires devra être de 80% au minimum. En cas d'échecs répétés, le STAGIAIRE doit prendre contact avec nos services. A l'issue de cet apprentissage, un dernier quizz reprenant la globalité de la formation permet d'obtenir l'attestation de formation. Le pourcentage de bonnes réponses de cet examen doit être d'au moins de 80 %, conformément à la loi régissant l'obtention de cette attestation.

En cas d'échec, le STAGIAIRE est amené à relire la totalité des modules sans avoir à repasser les quizz intermédiaires, lui permettant ainsi de repasser son examen une nouvelle fois, afin d'atteindre le niveau requis. En cas d'échec à la suite de cette deuxième tentative la formation sera à refaire intégralement et sera à nouveau facturée. Le STAGIAIRE retournera les feuilles de suivi de stage signées qui lui auront été adressées, afin que soit établi son livret de formation à l'adresse suivante :

direction@ovalieconsulting.fr

3. MODALITES D'ASSISTANCE PEDAGOGIQUE ET D'ENCADREMENT

Outils d'information et de communication

En cas de problématique rencontrée par le STAGIAIRE, comme décrit précédemment ce dernier a un contact avec le coordinateur de la formation. Un mail automatique accompagné d'un support d'utilisation est adressé au candidat en début de formation. Par ailleurs, en cas de modification de la législation liée à son apprentissage, il reçoit outre le nouveau texte de loi, un document informatif sur les fondements de la loi et ses applications dans le cadre de son futur métier.

Dans les jours qui suivent la diffusion de cette note, l'organisme de formation Frédéric FERNANDEZ s'emploie pour que le module d'apprentissage soit mis à jour afin d'être conforme aux nouvelles dispositions réglementaires

Principaux correspondants de la formation

Le principal correspondant du STAGIAIRE est le coordinateur de la formation, l'identité de ce coordinateur est communiquée par mail au STAGIAIRE dès le début de sa formation. Ce coordinateur expérimenté a une connaissance précise de ladite formation.

4. PRIX

Les tarifs indiqués sont forfaitaires en euros et Net de TVA, en regard de chaque formation par STAGIAIRE, et comprennent notamment la documentation pédagogique remise, selon les formations choisies.

Ils ne couvrent ni les transports, ni l'hébergement, ni les frais d'accès aux supports pédagogiques numériques.

Également, en cas de formation en présentiel, les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration, ainsi que tous les frais annexes seront à la charge du STAGIAIRE.

L'organisme de formation Frédéric FERNANDEZ se réserve le droit de modifier les prix des produits à tout moment, étant entendu que les prix facturés seront ceux en vigueur au moment de la signature du contrat.

5. DISPOSITIONS FINANCIERES

Le montant dû par le STAGIAIRE est constaté par une facture remise à l'inscription.

Chaque prix est forfaitaire, ferme et définitif, il s'entend en euros, toutes taxes incluses.

Le STAGIAIRE s'engage à payer le prix de la formation choisie en totalité, et ce, avant le début de la formation, virement bancaire à l'ordre de l'organisme de formation Frédéric FERNANDEZ dont l'IBAN est inscrit sur chaque facture ou devis.

Le paiement du prix conditionne l'obtention des identifiants d'accès à la formation en e-learning ou distanciel par le STAGIAIRE.

Aucun remboursement du prix de la formation ne sera opéré en cas d'échec aux tests par le STAGIAIRE.

6. PAIEMENT

Le montant dû par le STAGIAIRE est constaté par une facture remise à l'inscription.

Le CLIENT peut effectuer le règlement :

- Par chèque ;
- Par virement bancaire ;
- Par PAYPAL ;

À aucun moment les données bancaires du CLIENT ne transiteront sur le système informatique de l'organisme de formation Frédéric FERNANDEZ sa responsabilité est donc dégagée

7. MODALITES DE REGLEMENT

Tous les prix sont forfaitaires et exonérés de TVA.

Toute formation est due en entier dès son inscription et doit être réglée en totalité avant le début de la formation.

Aucun justificatif de formation ne pourra être remis avant le paiement intégral de la formation.

Modalité de règlement : Selon conditions négociées et confirmées par courriel, pouvant donner lieu à échelonnement des paiements.

Le paiement sera dû à réception de la facture par chèque ou virement bancaire à l'ordre de l'organisme de formation Frédéric FERNANDEZ.

En cas de retard de paiement, l'organisme de formation Frédéric FERNANDEZ pourra suspendre toutes les commandes en cours et désactiver les droits d'accès sans préjudice de toute autre voie d'action.

Toute somme non payée à l'échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal à une fois et demi le taux d'intérêt légal. L'organisme de formation Frédéric FERNANDEZ aura la faculté de suspendre le service jusqu'à complet paiement et obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du client sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus à l'organisme de formation Frédéric FERNANDEZ.

8. MISE EN PLACE DE LA FORMATION

Après la validation du règlement, LE STAGIAIRE reçoit un e-mail de l'organisme de formation avec la procédure détaillée pour se connecter et accéder aux cours en ligne.